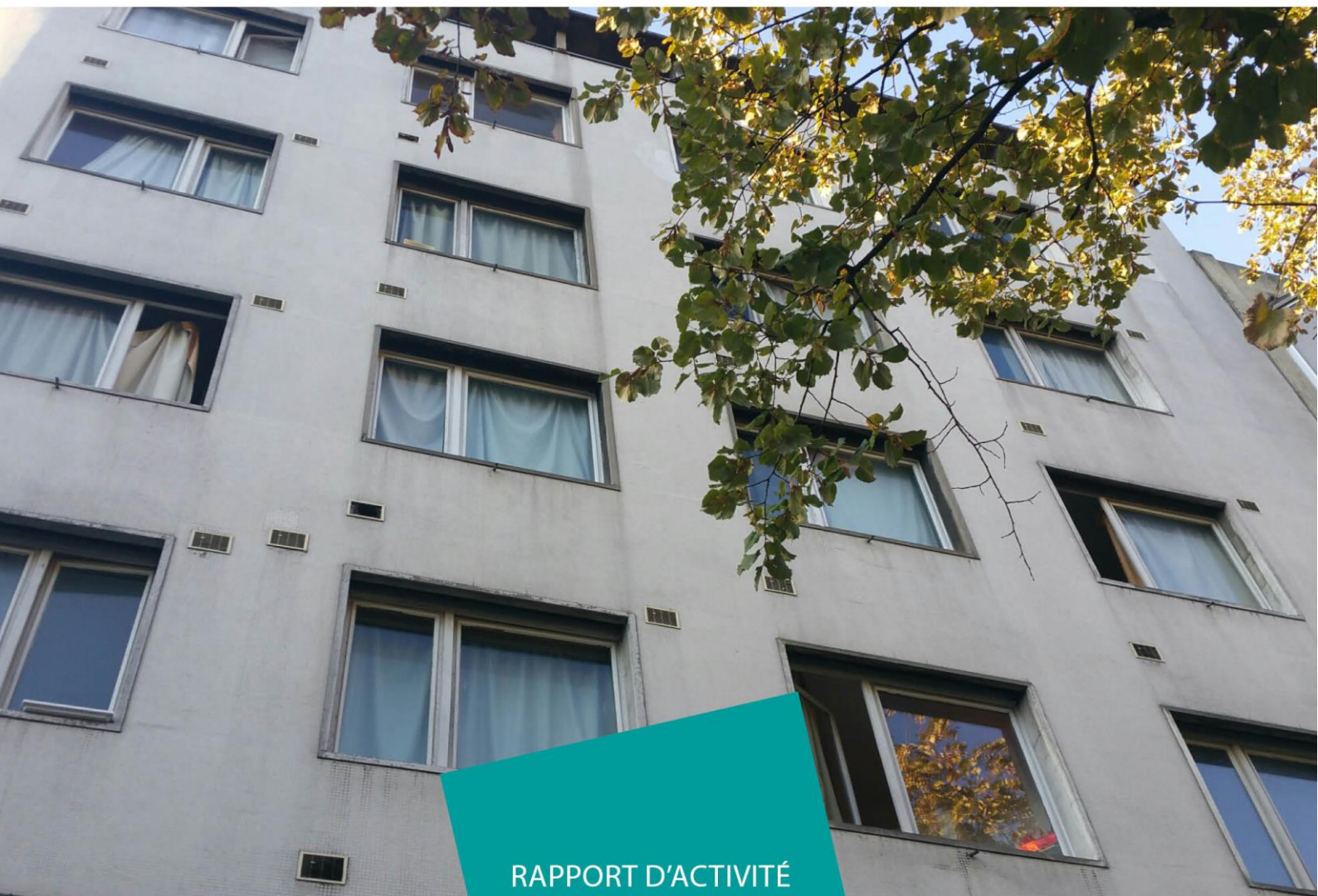


## CHRS CHEMIN VERT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



# PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

---

**Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.**

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

La vocation de l'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

# SOMMAIRE

---

<b>QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE .....</b>	<b>4</b>
<b>L'ÉTABLISSEMENT .....</b>	<b>5</b>
1. BIEN PLUS QU'UN HÉBERGEMENT.....	5
2. ÉQUIPE.....	5
3. MOYENS FINANCIERS .....	6
<b>LE PARCOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2020.....</b>	<b>7</b>
1. PROFIL .....	7
2. MOYENNE D'ÂGE .....	7
3. ÉTAT DE SANTÉ .....	8
4. SITUATION AU REGARD DE LA JUSTICE.....	9
5. TRANCHE DE VIE.....	11
<b>LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE .....</b>	<b>16</b>
1. VIE DE L'ÉQUIPE .....	16
2. ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT.....	17
3. ÉVALUATION INTERNE.....	18
<b>PERSPECTIVES 2021 .....</b>	<b>19</b>
<b>MERCI À NOS PARTENAIRES .....</b>	<b>20</b>

## QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

---

2020 fut une année particulière marquée par deux événements concomitants : le confinement lié à la pandémie de la COVID 19 et la préparation des travaux de rénovation et d'humanisation des bâtiments du CHRS en janvier 2021.

- Les modalités d'accompagnement ont évolué afin d'assurer une plus grande sécurité sanitaire des résidents et prévenir des contaminations par le COVID 19 :

Sensibilisation quotidienne sur le respect des gestes barrières, fermeture des espaces collectifs, distribution individuelle des repas sous forme de barquettes, procédures en cas de suspicion ou de cas avérés de COVID 19, collaboration avec le Centre de santé Yvonne Pouzin pour les dépistages et la DASES pour les orientations vers le centre COVID.

- La préparation des travaux prévus en janvier 2021 nécessitait le relogement de 30 résidents du CHRS vers des solutions de relogement interne et externe. Le cabinet VOLIGES a été missionné pour accompagner l'équipe éducative dans la réalisation d'un Plan de relogement.

Ces deux événements ont eu un impact sur le fonctionnement du CHRS. Ils ont aussi été porteurs d'innovation dans l'accompagnement socioéducatif proposé à Chemin Vert.

Autre faits marquants de cette année 2020 : l'établissement a accueilli pour la 1ère fois des résidents en Placement extérieur et a renforcé sa collaboration avec les CPIP dans le suivi de la mise en œuvre des obligations judiciaires.

# L'ÉTABLISSEMENT

---

## 1. Bien plus qu'un hébergement

Ilot - Chemin Vert est un *Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Justice* qui héberge et accompagne vers l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle des hommes de 18 à 60 ans qui ont fait l'objet d'une peine de justice.

La mission du CHRS s'inscrit dans la dynamique des parcours qui ont pu être initiés par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation lors de la détention de la personne ou pendant les 6 premiers mois de la sortie de la détention.

L'accompagnement au respect des obligations judiciaires, l'accès aux droits, aux soins, à l'emploi, au logement, font partie des missions socle de l'établissement.

« FAIRE SOCIÉTÉ » : Ilot Chemin Vert est une étape vers une insertion apaisée dans la société.

Le CHRS propose un accompagnement dans un lieu collectif où le fait de vivre ensemble et de partager des espaces communs favorisent l'appropriation d'une sociabilité tout autre que celle qui prévaut en incarcération.

Il s'agit de déconstruire les réflexes défensifs qui ont été acquis pour s'adapter au monde carcéral.

Le travail de l'équipe socioéducative va aider le résident à mieux maîtriser ses tensions, à reprendre confiance en lui et dans les autres.

## 2. Équipe

L'équipe a travaillé dans un contexte contraignant et anxiogène du fait du Covid 19.

Elle a accepté de modifier ses horaires de travail pour assurer la continuité du service en équipe réduite.

Le CHRS est ainsi resté ouvert 24h/24 7J/7 pendant toute l'année 2020. L'équipe dans son ensemble s'est organisée afin d'être toujours présente auprès des personnes et continuer à proposer un accompagnement.

L'équipe de Chemin Vert comprend 12, 4 ETP avec le poste de la responsable.

**Une équipe de travailleurs sociaux et d'agents d'accueil renforcée, une stabilité des veilleurs de nuit et de l'équipe de logistique.**

**Avec l'arrivée d'un nouvel éducateur spécialisé en mai 2020, le CHRS a consolidé son équipe de travailleurs sociaux.**

L'équipe de travailleurs sociaux se compose de quatre éducateurs spécialisés (4 ETP) qui accompagnent vers un retour aux droits, à la santé, à l'emploi, au logement et à la citoyenneté des 60 résidents hébergés.

En lien avec les travaux de rénovation, une éducatrice spécialisée a été recrutée en Contrat à Durée Déterminée sur une période allant du 23/07/2020 au 30/09/2020 pour collaborer sur le plan de relogement avec le cabinet Voliges.

Deux salariés bénéficiaires d'un contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) de 24 heures chacun ont complété l'équipe des 2 agents d'accueil, en juillet et août 2020. Les agents d'accueil sont en première ligne de l'accompagnement. Ils initient les premières démarches vers l'accès aux droits. (3,4 ETP)

L'équipe des veilleurs de nuit (2 ETP). Ils ont en charge la sécurité du centre la nuit. Ils ont la confiance des résidents.

Les agentes d'entretien (2 ETP) assurent la propreté des espaces communs (couloirs, escaliers, salle polyvalente, sanitaires et douches) et des bureaux de l'équipe. La propreté des sanitaires et des couloirs est le premier sujet de préoccupation cité par les résidents lors des réunions de paliers. C'est aussi un sujet de conflit entre personnes accueillies. C'est dire combien leur travail est important et est très apprécié des résidents qui n'hésitent jamais à échanger avec elles.

### **Analyse de pratiques**

Après une période d'interruption due à la pandémie de Covid 19, les groupes d'analyse de pratiques ont repris le 20 mai 2020.

La période n'a pas permis l'organisation de formation.

## **3. Moyens financiers**

**Les charges d'exploitation représentent 1 175 828€, qui se répartissent entre :**

- ✓ Les frais de personnel : 62,6%
- ✓ Les achats/fluides : 8,4%
- ✓ Les locations immobilières et les services extérieurs : 12,4%
- ✓ Les repas : 5,4%
- ✓ Les amortissements : 4,3%
- ✓ les autres charges et taxes : 6,5%
- ✓ Formation : 0,4%

Pour couvrir ces charges, l'Îlot a eu recours à 3 sources de financement :

- ✓ Subventions publiques : 85,4%
- ✓ Participation des personnes : 6,3%
- ✓ Fonds propres, dons, autres produits : 8,3%

## LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2020

---

### 1. Profil

En 2020, l'établissement a accueilli 81 hommes de 18 à 60 ans sous-main de justice.

Un chiffre inférieur aux années précédentes (93 personnes en 2018 et 97 personnes en 2017), du fait de l'épidémie de COVID 19 et de son impact sur le fonctionnement des partenaires justice (SPIP, Maisons d'arrêt) et du SIAO. Des permanences en détention ont dû être différées.

Egalement en prévision des travaux et en accord avec la DRIHL, à partir de septembre 2020, l'établissement n'a plus accueilli de nouveaux résidents pour alléger le plan de relogement formé du nombre de résidents à reloger suite à la fermeture d'un bâtiment de 30 places fin 2020.

Cependant, l'activité d'admission a quand même pu avoir lieu 1<sup>er</sup> semestre 2020. 41 entretiens de pré admission se sont tenus au CHRS et 2 permanences se sont déroulées dans les maisons d'arrêt de Fleury Merogis et de Bois d'Arcy (11 personnes détenues rencontrées au total).

Ces 52 entretiens ont donné lieu à 12 accueils validés au CHRS.

Au total, 28 nouvelles personnes ont été accueillies en 2020.

Le profil des personnes accueillies a un lien avec l'incarcération. 46 % des 81 résidents accompagnés en 2020 sortaient directement de détention (versus 51% en 2019 et 30% en 2018).

A noter la volonté du SPIP de Paris et du SIAO de proposer des solutions d'hébergement à des personnes qui sont à la rue et viennent juste de sortir de détention afin de limiter l'impact du sans abris sur la santé mentale et physique des personnes.

D'une façon plus générale, le profil des résidents est le reflet des établissements pénitentiaires et des stratégies des services de Probation et d'Insertion.



## 2. Moyenne d'âge

L'âge est une composante clef de l'accompagnement en ce qu'il oriente les parcours d'insertion et les types de partenariat. Il a aussi un impact sur le climat général de l'établissement.

En 2020, le CHRS a accompagné un public plus âgé ce qui a généré une ambiance plus calme dans le centre mais a créé une dynamique d'emploi moins positive et a placé les problèmes de santé au cœur des préoccupations de l'accompagnement.

Les résidents âgés de plus de 35 ans représentaient 73 % des personnes accueillies ( la tendance était inversée en 2019, 52% des résidents avaient moins de 35 ans).

Résidents de 18 à 25 ans :	3
Résidents de 26 à 35 ans :	19
Résidents de 36 à 45 ans :	25
Résidents de 46 à 55 ans :	25
Résidents de 56 à 60 ans :	9

## 3. État de santé

Plus de 30 % des personnes accueillies au CHRS ont déclaré avoir une addiction à l'alcool et/ou aux stupéfiants.

L'impact d'une addiction dans l'accompagnement socio professionnel est conséquent. Sans une prise en charge pluridisciplinaire concertée sur le plan somatique, psychologique et sociale, la personne se trouve prise dans une spirale de consommation qui met à mal tout projet.

**On observe qu'un résident peut vivre une addiction de plusieurs façons qui sont autant de pistes de travail :**

- Un résident alterne des périodes de sevrage et de rechute avec peu d'espace entre les deux événements.
- Un résident peut être dans le déni de ses consommations et ne veut pas s'inscrire dans une démarche de soins.
- Un résident arrive à concentrer ses consommations uniquement la nuit et le weekend et reste sobre pendant sa journée de travail.
- Un résident dit fumer du cannabis tous les soirs pour s'endormir et considère le fait comme normal et ne trouve rien à dire.

Une addiction pèse aussi sur les parcours d'insertion car elle représente un poids budgétaire conséquent.

A titre d'exemple, citons le cas d'un résident dont les revenus s'élèvent à 800 euros mensuels correspondant à un temps partiel, qui consacre un budget de 50 euros

minimum par semaine à la consommation quotidienne de cannabis hors achat de bouteille d'alcool (environ 100 euros). La consommation représente environ 40% de son budget.

La personne qui subit une addiction à l'alcool peut développer des problèmes de santé mentale et somatique associés à sa pathologie alcoolique ce qui nécessite de mettre en place une coordination intégrative et globale de l'accompagnement.

Le CHRS souhaite ainsi se rapprocher du CSAPA Pierre Nicole de la Croix Rouge pour mieux accompagner le résident dans les soins. L'équipe souhaite développer des relations de partenariat avec les services hospitaliers de Médecine addictologie et psychiatrie Adulte. L'équipe collabore ainsi régulièrement avec le service addictologie de l'Hôpital Fernand Widal.

## Quelques chiffres

### La consommation d'alcool et de produits stupéfiants

28 % des résidents ont une addiction à l'alcool

34 % consomment des produits stupéfiants

16% des résidents ont des consommations d'alcool et de stupéfiants

### Santé mentale et santé somatique

16 % des résidents rencontrent des problèmes de santé somatiques

**42% de résidents ont un problème de santé mentale (soit 34 personnes sur 81).**

**Parmi eux :**

- 11% n'ont pas d'addiction
- 9% consomment des produits stupéfiants
- 7% consomment de l'alcool
- 11 % consomme de l'alcool et des produits stupéfiants

## 4. Situation au regard de la justice

- 34 résidents avaient une mesure judiciaire en cours à leur arrivée dans l'hébergement : Sursis Mise à l'épreuve, Suivi Socio judiciaire, Travaux d'intérêt généraux.

Dans le cadre de l'élaboration du projet de service, l'équipe s'est positionnée sur un renforcement des liens avec les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation. Le projet est de davantage collaborer avec les CPIP dans la mise en œuvre

des obligations judiciaires dans les domaines du soin, de l'emploi, du paiement des parties civiles, pour mieux accompagner la personne accueillie vers un projet de réinsertion.

Intervenir sur ce champ passe par deux préalables : une connaissance actualisée des CPIP sur ce qu'est l'accompagnement global avec hébergement et le partage d'une vision commune sur les attentes et les besoins de la personne sous-main de justice.

Tout au long de l'année, les travailleurs sociaux ont associé les CPIP dans les projets d'accompagnements via notamment des réunions de synthèse ce qui a eu un impact sur la prise en charge proposée à Chemin vert.

Le questionnement sur le soin est ainsi davantage présent dans l'accompagnement : dans quel CSAPA le résident est-il suivi, le résident donne-t-il son accord pour que l'on contacte son médecin, une réunion pluridisciplinaire peut-elle s'organiser ? Cette collaboration valorise le travail du CHRS et permet de ne pas le considérer uniquement comme un partenaire sur la question de l'Hébergement.

- **22 personnes qui bénéficiaient d'un aménagement de peine avec bracelet électronique ou en placement extérieur ont au moins passé une journée en 2020 au CHRS (soit 27% du nombre total de résidents accompagnés cette année-là).**

### **Placement extérieur**

En 2020, l'équipe socio-éducative a accueilli pour la première fois 5 résidents avec un placement extérieur. Jusqu'alors le CHRS recevait exclusivement des mesures d'aménagement de peine avec bracelet électronique.

Avec le Placement Extérieur, le CHRS joue un rôle actif dans le contrôle des horaires définis par le Juge d'Application des Peines ou à défaut par le règlement de fonctionnement du centre. En effet, en cas de manquements, l'équipe est chargée de remonter auprès du CPIP les incidents horaires.

Le CHRS a dû s'adapter à porter une attention

quotidienne aux horaires et à la signature du registre des entrées et des sorties par les résidents en placement extérieur. Ce contrôle n'était pas perçu comme faisant partie de la mission socio-éducative. Peu à peu ce qui était perçu comme une contrainte a été pris comme un levier d'action pour établir un contact quotidien avec les résidents en PE.

Le travail d'insertion des personnes détenues mené par les SPIP permettant de mettre en place un projet d'insertion professionnelle opérationnel dès l'entrée de la personne au CHRS et le projet « DEDANS DEHORS » piloté par L'ILOT ont favorisé une évolution des pratiques d'accompagnement.

Le CHRS a accueilli des résidents en Placement Extérieur qui ont commencé une formation ou un emploi dès leur entrée avec le soutien de partenaires extérieurs intervenants en détention comme WAKE UP CAFE ou FAIRE.

## 5. Tranche de vie

### L'aboutissement d'un projet d'insertion mené en partenariat

[« C'est violent quand tu rentres, mais c'est violent quand tu sors. » Il s'est beaucoup battu pour être aidé, accompagné avant de sortir et il me dit que depuis qu'il est sorti, il est livré à lui-même et que de reprendre la liberté est plus dur qu'une peine de prison. » ...] Ce texte fait référence à un témoignage d'un ancien détenu dit « longue peine ». S'il m'a interpellée c'est parce qu'il fait écho à l'histoire d'un résident dont je suis référente.

M. X est un homme âgé de 44 ans, Il est accueilli dans notre structure depuis juin 2020, dans le cadre d'un aménagement de peine sous placement sous surveillance électronique pour une période d'un an. Monsieur est incarcéré pour un uxoricide (homicide de son épouse) depuis 2008. Avec cette dernière il a eu une fille qui a été confiée à ses beaux-parents qui sont devenus tuteurs légaux. Monsieur a été déchu de ses droits parentaux pour une période de 3 ans, et devra répondre à un suivi-socio judiciaire de 3 ans à l'issue de sa détention.

Dès sa sortie de la Centrale, Monsieur prépare une formation qualifiante auprès de « cuisine mode d'emploi ». Il obtient la partie théorique mais ne réussit pas le stage pratique qu'il abandonne après trois jours. Monsieur n'a pas supporté l'agressivité verbale d'un chef de cuisine envers une de ses collègues. Parallèlement, il est suivi par l'association J2C, dans laquelle il a tissé un lien très fort avec une CIP. Il continue de s'y rendre régulièrement, mais on pressent Monsieur très affecté par cet abandon qui manifestement génère un enjeu affectif et un conflit de loyauté sous-jacent envers les intervenants qui le soutiennent et accueillent dans le cadre de son PSE. Monsieur se montre fuyant, démotivé et semble accentuer une somatisation affichée dès son arrivée au CHRS. Je provoque alors une synthèse avec la CIP de J2C, et nous analysons que Monsieur n'a jamais vraiment travaillé en équipe. Avant son incarcération, pendant 7ans il a travaillé en tant que pompiste de nuit et ce après avoir effectué 5 ans dans l'armée. En outre le métier de la restauration est un milieu qu'il a découvert en prison en tant qu'agent de cuisine et c'est en milieu carcéral qu'il a obtenu le Titre professionnel de Cuisinier niveau V et une formation à l'hygiène alimentaire en restauration. Lors de cette synthèse j'évoque le projet d'orienter M. vers les AQI Paris de L'Îlot. Après un premier entretien avec la directrice, celle-ci propose de rencontrer M. de manière individuelle, afin de travailler avec lui la réalité du monde du travail, la pression et la violence verbale afférentes à certains milieux professionnels, tout en maintenant le lien avec la CIP de J2C et nous-même. Cette collaboration va permettre d'une part à Monsieur de se saisir réellement et personnellement de son projet professionnel et d'autre part de prendre conscience de la difficulté de mettre en place une distance et posture professionnelle détachée d'affects entre collègues et les membres de la hiérarchie.

Depuis, Monsieur a décroché un CDI dans un hôpital de jour en tant que cuisinier et bien qu'il soit seul maître d'œuvre à son poste, il prend plaisir à me parler des liens qu'il tisse avec le reste du personnel tant administratif qu'éducatif. Il peut dire aujourd'hui qu'il se sent reconnu dans une équipe avec laquelle il peut évoluer librement et positivement.

### Présentation :

Monsieur M. est un jeune homme âgé de 24 ans, originaire de GUYANE. Il nous est orienté par le SPIP de la M.A de Fleury MEROGIS. A sa sortie de d'incarcération, monsieur se retrouve seul isolé de sa famille. Il n'envisage pas de retourner vivre en GUYANE.

**Projet :** le projet d'accueil et d'accompagnement consiste au vu de son âge et de son parcours à lui permettre de s'arrimer à un projet d'insertion qui fasse sens pour lui et lui permettrait de se stabiliser. L'objectif étant de l'amener à prendre une place dans la Cité tout en évitant une récidive, Monsieur n'ayant eu jusqu'alors qu'une seule condamnation l'impliquant dans un trafic de stupéfiant à grande échelle.

Son projet professionnel consiste en la recherche d'un emploi ou d'une formation soit dans la reprise d'une formation dans le secteur de la boucherie, soit dans le secteur agricole à la suite de sa première expérience valorisante dans ce domaine en Guyane

**Parcours :** A son arrivée au CHRS, il se montre cordial et respectueux vis-à-vis de l'équipe et des autres résidents, avec qui il noue des liens, notamment les autres jeunes du CHRS.

L'accompagnement de Pôle emploi et de la mission locale lui permettent de bénéficier d'un contrat garantie jeune d'un an, et de percevoir une allocation d'environ 500€. Le CHRS l'accompagne dans le respect des horaires de son aménagement de peine, l'ouverture de ses droits administratifs et ceux liés à la recherche d'un logement à moyen terme (DLS DALO...), également à coordonner nos interventions avec le SPIP et la mission locale.

A l'automne, monsieur n'ayant pas trouvé d'emploi dans le domaine d'activité recherché, il accepte de prendre un poste en CDD dans une usine et travaille sur une chaîne de production durant 4 mois. Il tient cet emploi, son employeur semble satisfait et mène son CDD à son terme. Pour autant, le contrat ne sera pas reconduit.

Dans cette période marquée par un contexte de fortes tensions sociales liées à la crise des gilets jaunes, et à une réforme des retraites, malgré des recherches, il ne parvient pas à décrocher un emploi. Au printemps, avec sa CIP de la mission locale, il se positionne pour intégrer une formation de nouveau dans le secteur de la boucherie. Las(Là ?), survient la crise sanitaire liée à la COVID 19. Celle-ci reporte sa formation, mettant un coup d'arrêt à sa recherche, ce qui augmente encore la précarité de sa situation tout comme pour un grand nombre de nos résidents. Monsieur prospecte alors directement auprès d'employeurs dans le secteur de la boucherie. Quelques remarques à caractères racistes à son encontre durant cette prospection finissent par éroder sa motivation. Son essoufflement se fait sentir jusque dans notre accompagnement.

En effet, alors qu'il était perçu jusqu' alors comme impliqué et motivé dans son projet, il semble désormais hors d'atteinte, certes, toujours souriant mais « lisse », désengagé. Il continue cependant de bénéficier jusqu'à l'été de son suivi avec la mission locale sans résultats, parallèlement à notre accompagnement éducatif et social. Durant cette période, il exprime le souhait de vivre en province,

Au vu de ses questionnements tant professionnels qu'existentiels, il apparaît opportun de lui proposer une orientation vers le dispositif d'insertion EMILE. Celui-ci a pour objectif de

mettre en relation des personnes qui souhaite s'installer en province ou à la campagne avec des entreprises dont les besoins d'emplois ne sont pas pourvus. Cela tout en bénéficiant d'un accompagnement social. Monsieur se montre très intéressé et semble « cocher » toutes les cases. Nous les contactons par téléphone, puis l'inscrivons par mail en vue d'une rencontre. Les semaines passent, Monsieur est toujours en attente d'une rencontre, celle-ci tarde à se faire malgré nos relances auprès d'eux.

Durant l'été, nous entrons dans une phase de recadrage, de confrontation. Cela passe par des entretiens et des convocations soit en binôme d'éducateurs, soit en binôme éducateur référent/cadre responsable de la structure. Malgré cette tension dans l'accompagnement, nous maintenons notre soutien au projet d'orientation vers Emile, auquel il semble vraiment attaché et qui nous semble être adapté. Les semaines passent, Nous les relançons, ils nous expliquent qu'ils ont pris du retard du fait du COVID mais confirment que Monsieur est bien en attente d'un entretien. Enfin, en novembre, après plus de 6 mois d'attente, il nous informe avoir eu un premier entretien avec l'association Emile. Le projet semble se mettre en place. Il les rencontre ensuite plusieurs fois afin de vérifier la faisabilité du projet. Un référent d'insertion est désigné avec lequel nous échangeons régulièrement par téléphone ou par mail afin d'apprécier la mise en place de celui-ci. Puis se confirme que Monsieur pourrait faire une « immersion courant janvier 2021 à Cholet (44). Un accompagnement vers l'emploi sur un poste de boucher serait proposé chez un grossiste en viande.

Début janvier, après avoir calé sa sortie du dispositif, il quitte définitivement le CHRS. Quelques jours après, revenant récupérer ce qui lui restait de ses affaires, il nous confirmera son embauche à l'issue d'une brève période d'essai, et son accession à un logement passerelle associatif, après avoir été hébergé en hôtel durant quelques jours comme nous l'avait indiqué le référent d'insertion. Il semble content, et nous confie que l'employeur a décidé de lui faire suivre une formation durant plusieurs mois afin d'accompagner à sa prise de poste, et confie que cela ne lui est pas évident de se remettre à travailler à temps plein. Cependant il se montre très satisfait de s'établir en province.

**Pour conclure** : S'il n'a pas travaillé tous les aspects judiciaires dont il aurait pu se saisir, il a cependant pu se saisir de notre dispositif et être entendu dans son projet de vie, à savoir s'installer en province, être proche de la campagne, cadre de vie qui correspond mieux à sa nature. Cela, tout en continuant de bénéficier d'un suivi global nécessaire à l'apprentissage ou de développement de compétences qui lui font défaut, ou qui sont à soutenir.

## Déprivation et délinquance, cause et conséquences...

### PF, éducateur spécialisé

Certaines personnes accueillies, hébergées au sein de notre CHRS, mettent à mal de façon récurrente le projet d'accompagnement socioéducatif quotidien.

Ainsi, le cas de ce jeune homme, âgé de 19 ans accueilli au sein de Chemin Vert tout au long de l'année 2020, et dont les actes posés n'ont eu de cesse de me questionner. Ce jeune, en attente de jugement, sortait d'un CHRS qui était sous la houlette de la PJJ. Je revois encore son gribouillis adolescent au bas de notre contrat de séjour, fasciné par nos usagers aux parcours carcéraux plus affirmés.

Mes premières notes relèvent un désir insatiable de se nourrir, comme une peur viscérale de manquer, et ce à chacun de ses repas pris sur le CHRS. Puis vient les premiers rendez-vous manqués, les absences injustifiées et les premiers entretiens de recadrage. Au niveau professionnel, M. bénéficiait d'un contrat de type Garantie Jeune, lui permettant d'être autonome au niveau de ses ressources. A noter qu'au cours de nos entretiens, M. évoquait des relations avec sa mère « normales », mais curieusement il n'évoquait jamais celles en direction de son père.

4 mois après son arrivée, et plusieurs absences injustifiées, M. commet une première dégradation volontaire et lui occasionnant une première exclusion temporaire à laquelle ne répondront ni la mère, ni le père pour son accueil. Il se ressaisit, mais quelques semaines plus tard et alors que M. m'avait contacté pendant son exclusion, il commet un acte de violence- nié qui nous conduit à le sanctionner à nouveau. A son retour, je vois bien que M. a changé, en pire. Il n'aura dès lors de cesse à augmenter sa mise en danger face aux autres usagers, lui nous disant être devenu « le larbin » de certains, là des confidences de certains nous informant de sa complicité à certains trafics supposés au sein de l'établissement (?). Le point culminant a été atteint avec son absence à sa formation, ou du moins son exclusion, pour cause d'absentéisme chronique. Contre toute attente, plus je m'efforçais de mettre du cadre, plus il le détruisait, ne voulant pas passer pour le « préféré des éducateurs... ».

Ces mises en danger, cette glotonnerie, j'avais déjà rencontré cela, au cours de mon expérience professionnelle en MECS. J'ai de suite repensé au concept de déprivation, décrit par WINNICOTT. C'est ainsi, selon le pédiatre, qu'à la suite de perturbations survenues très tôt dans l'environnement de l'enfant peuvent conduire ce dernier à une déprivation. En extrapolant, j'ai repensé à ce jeune homme, nié par son père jusqu'à aujourd'hui et une mère insuffisamment contenante pour donner à son fils les bons codes pour évoluer en société. Ainsi, je comprends mieux le sens des consultations avec psychologue sur le précédent CHRS mais faute de poste disponible sur notre structure, ce jeune est reparti dans ses travers.

Pour autant, et contre toute attente, nous avons réussi à réorienter M. sur un autre CHRS. Un autre CHRS, avec des jeunes comme lui, et avec la présence d'une psychologue à demeure sur l'établissement. Gageons qu'il ne soit pas trop tard et que la question de la récidive soit derrière lui.



## Accompagner jusqu'au bout...

### PF, éducateur spécialisé

Lorsque j'ai décidé de me positionner en binôme sur l'accompagnement socioéducatif quotidien de M. A..., cela faisait déjà près de cinq années que M. était pris en charge au sein de notre établissement.

Dans un premier temps, je me suis efforcé de nouer une relation de confiance avec ce monsieur déjà très abimé par la vie et ses difficultés et dont la santé était très fluctuante certes, mais très incertaine également.

Ainsi, j'ai d'abord accompagné M. lors de ses séances à l'hôpital Saint Antoine, service oncologie. Je me suis rapproché peu à peu des soignants dans un premier temps, puis également de l'assistante sociale locale. Le temps m'était compté- nos travaux de rénovation allaient débuter, le sien également... La confiance grandissante, M. A... me racontait sa vie, ses blessures, ses souvenirs d'enfance au Portugal, où il voulait tant repartir, rejoindre la maison familiale, une dernière fois. Première alerte, et M. passe sa première nuit aux urgences, à la suite d'une mauvaise réaction à une chimio du matin. M. me nomme personne de confiance, me faisant repérer du coup par toutes les personnes concourant à sa situation tant institutionnelle que personnelle.

J'ai pu enfin entrer en contact avec sa sœur, ses enfants (dont il ne voulait plus entendre parler, à la suite d'une séparation avec leur mère si douloureuse pour M.) et même son frère avec lequel il n'avait plus de contact à la suite d'une brouille, dont lui-même ne se rappelait plus la cause. M'appuyant sur cette sœur avec laquelle M. entretenait une relation quasi fusionnelle, j'informais M. de sa prochaine réorientation vers un autre établissement. D'abord réticent, mais en passant avec sa sœur, nous avons fini par faire valider le projet par M. Restait à trouver le lieu ; là encore, du fait des relations nouées avec l'assistante sociale, nous avons pu monter un dossier d'orientation vers un appartement de coordination thérapeutique, que M. avait déjà mis en échec en 2019. Le dossier n'aboutît pas. Le temps continuait sa course inexorable, et à la suite d'une deuxième nuit aux Urgences, et que M. était sous perfusion quasiment en permanence, ne s'alimentant plus, il nous fallait trouver la solution. C'est alors que le SIAO nous a proposé une chambre au sein du foyer HELIANTHE, à Paris 20. Là encore, et en lien avec son médecin, l'assistante sociale et sa sœur, nous avons réussi à persuader M. de partir vers cette structure d'hébergement, certes d'urgence- mais l'urgence était bien là. La confiance étant installée, nous réussîmes tous à le convaincre du bien fondé de cette orientation. Le 1<sup>er</sup> septembre, M. A... intègre le foyer HELIANTHE, 4 mois après avoir débuté cet accompagnement « renforcé ».

Je restais en contact avec M., m'informant de l'évolution de sa situation sanitaire, jusqu'à un certain matin M. A... n'a pas répondu à mon appel. Il s'était finalement installé dans cette chambre, qu'il avait jugée si petite à sa première visite mais qui finalement lui a si bien convenu.

Après sept mois de soutien et d'accompagnement continus, M. A... s'est éteint à l'hôpital Saint Antoine le 13 novembre 2020. Avec mon collègue, nous avons contacté sa sœur de M. une dernière fois...

# LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

---

## 1. Vie de l'équipe

L'équipe socio-éducative a adapté les modalités d'accompagnement au contexte sanitaire et aux projets d'humanisation des bâtiments du CHRS.

La priorité fut de mettre en place un cadre sécurisant pour à la fois prévenir de la contamination par le COVID 19 et continuer à proposer un accompagnement contenant et de proximité.

L'espace du CHRS a été réaménagé et toute l'équipe s'est mobilisée sur la sensibilisation des résidents aux gestes barrières : port du masque obligatoire dans les parties communes, désinfection des mains en entrant dans le bâtiment.

Le CHRS a recherché un centre de soins partenaire pour offrir une solution de dépistage rapide à tout résident qui aurait déclaré développer des symptômes de la maladie (maux de tête, fièvre, toux ...). Une collaboration a pu voir le jour avec l'équipe médicale du centre de santé Yvonne Pouzin à Paris 3<sup>ème</sup>.

La DASES a également été sollicitée pour organiser une journée de dépistage des salariés et des résidents qui s'est tenue le 28 août 2020. Les résidents positifs au covid 19 ont été orientés vers un centre COVID pour effectuer une quatorzaine ou mis en isolement dans une chambre du CHRS. Dans ce cas une procédure spécifique a été mise en place : sanitaire dédié, les repas portés et déposés sur le palier, appels téléphoniques, masques et gel hydroalcoolique.

La prévention au COVID 19 a nécessité la fermeture des espaces collectifs ce qui a modifié la distribution des repas. Le repas du soir dans la salle polyvalente a toujours représenté un temps fort dans la vie du centre : moment de rencontre collective entre résidents avec l'équipe.

Cette modalité de partage du repas a évolué vers une distribution de barquettes individuelles à chaque résident et une consommation du repas dans les chambres.

Il a fallu inventer une autre forme de sociabilité au sein du centre pour éviter l'isolement des personnes accueillies.

L'équipe a proposé l'organisation de réunion de résidents par étages (dites réunions de palier). Des temps d'échanges ont été créés rassemblant au maximum 6 résidents d'un étage régulièrement le samedi matin. Ce fut une occasion de mieux faire comprendre le cadre et les règles du confinement, d'expliquer l'importance du dépistage et de mettre à mal des idées reçues ou des théories complotistes développées sur des réseaux sociaux.

La liste téléphonique des résidents a été transmise aux agents d'accueil. Une veille téléphonique a été mise en place et les résidents qui n'avaient pas été vus dans la journée étaient contactés par téléphone.

L'équipe a très vite constaté que deux résidents développaient des troubles visibles du comportement ne supportant pas le confinement et le mettant en parallèle avec des périodes

d'incarcération. Ces manifestations ont pu en partie être contenues grâce à des liens renforcés avec le CMP République. Des rendez-vous téléphoniques avec le psychologue ou l'infirmière étaient institués pour que la personne puisse être soutenue.

## 2. Actions d'accompagnement

### Les travaux de rénovation du CHRS -2021 - 2023

Dans le cadre de la fermeture du Bat A pour travaux en janvier 2021, un plan de relogement a été mis en place en 2020 pour trouver des solutions de relogement aux résidents qui se retrouvaient sans chambre.

Les résidents avaient le choix entre rester ou rejoindre une chambre individuelle dans le bâtiment B, partager un appartement avec 1, 2 ou 3 autres résidents dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris ou à Aubervilliers.

Le plan de relogement pour ces 30 résidents du BAT A comportait en effet 3 solutions :

30 chambres individuelles dans le BAT B du CHRS

18 chambres individuelles dans 10 appartements du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris pour une durée d'un an.

Ou encore 12 chambres individuelles dans 6 logements à Aubervilliers.

La réalisation de ce plan a occupé un champ important de l'action socio-éducative en 2020.

Il a été conduit en trois temps :

Une travailleuse sociale a été spécifiquement missionnée pour rencontrer des résidents souhaitant faire un point sur leur situation et les possibilités de relogement. Ces entretiens ont permis de préciser à nouveau quels étaient les dispositifs existants (Résidences sociales, Foyer Jeune Travailleurs ...) qui pouvaient correspondre. Ce fut aussi l'occasion de rappeler quelles étaient les modalités d'accès au logement social à Paris et d'insister sur le fait que le parc est saturé et qu'il fallait penser une orientation dans une commune limitrophe.

VOLIGES, un cabinet a été mandaté pour accompagner l'équipe dans la réalisation du Plan de relogement. Un questionnaire a été conçu à l'attention des résidents pour recenser leur choix et dialoguer autour des attentes et des faisabilités. Il a été administré par les travailleurs sociaux.

Les appartements ont été ouverts progressivement en 3 phases d'octobre 2020 à début janvier 2021.

En complément de cette phase de recensement des attentes a succédé une phase de collaboration active avec le SIAO pour faciliter les orientations des jeunes actifs de moins de 30 ans vers des Foyers de Jeunes Travailleurs ou vers l'habitat.

### **Plan de relogement travaillé avec le SI SIAO (2020- 1<sup>er</sup> trimestre 2021) :**

- 3 orientations de résidents vers des Foyers de Jeunes travailleurs
- 1 orientation d'un résident vers le projet Emile en région
- 1 orientation d'un résident vers un CHRS jeune
- 2 orientations de résidents vers le logement
- 1 orientation d'un résident vers un autre CHRS Justice

- 1 orientation d'un résident vers un foyer médicalisé

### **Les sorties des résidents du CHRS 2020 : 30 personnes sorties du dispositif**

L'année a été marquée par la collaboration avec le SIAO autour des jeunes actifs de moins de 30 ans dans l'emploi ou en formation qui s'est matérialisée par des orientations positives vers des Foyers de Jeunes Travailleurs

5 orientations

13 départs volontaires

- 5 retours vers la famille
- 3 vers le logement privé
- 1 changement de région
- 2 ne sont pas revenus de congés
- 2 partis sans donner de nouvelles

8 exclusions

4 incarcérations

### **Actions d'accompagnement : Focus sur l'accès à l'emploi**

⇒ Focus sur l'accès à l'emploi

**31 % des résidents présents en 2020 ont exercé un emploi**

### **Les secteurs d'activité**

Chauffeur livreur :	6
Hygiène -espace verts :	4
Restauration :	4
Fibres :	3
Boulangerie pâtisserie :	2
BTP :	2
ELS :	1
Transport :	1
Services immobilier :	1
Formation rémunérée	1

# PERSPECTIVES 2021

---

## Des objectifs liés à l'accompagnement social

Travailler le projet de service dans le cadre de l'ouverture des appartements partagés

Constuire des parcours coordonnés d'insertion sociale et professionnelle avec les partenaires de la prise en charge de la personne accueillie (SPIP, CSAPA, Pole emploi, CMP). Ceci necessite une adhésion renforcée de la personne accueillie à l'accompagnement social global et une meilleure visibilité de l'action du CHRS auprès des partenaires.

Préparer le projet d'insertion professionnelle de la personne détenue qui souhaite un aménagement de peine ( PE ou PSE) en lien avec le CPIP orienteur dans le le cadre des permanences de Chemin vert dans les maisons d'arrêt de Fleury Merogis, Fresnes, Bois d'Arcy.

Mettre en place une permanence régulière à Paris La Santé pour y organiser des entretiens de pré admision et échanger avec le CPIP sur le projet de la personne.

## Des objectifs liés au travaux d'humanisation du CHRS 2021-2023

Ouvrir de nouveaux hébergements partagés à Aubervilliers pour atteindre le nombre de 60 places ouvertes

Travailler le taux d'occupation

Mettre en place en plan de relogement pour les résidents du bat B

## Outils de la loi 2002

Finaliser le projet d'établissement

Mettre en place une démarche qualité

## Developper la participation de bénévoles dans l'établissement

Mettre en place des actions de tutorat pour accompagner le bénévole dans son activité

Créer de nouvelles fiches de missions pour recruter de nouveaux bénévoles.

## MERCI À NOS PARTENAIRES

---

- CMP REPUBLIQUE
- SPIP DE PARIS
- SPIP de Fleury Merogis
- SPIP de Bois d'Arcy
- SPIP de Fresnes
- SIAO
- CSPA PIERRE NICOLE
- Solidarité Nouvelle Contre le Chômage
- Les bénévoles du CHRS
- Secours Emploi
- MRS
- Marie de Paris
- Mairie du 11ème arrondissement





# CHRS ILOT CHEMIN VERT

151 rue du Chemin Vert

75011 Paris

Tel : 01 76 71 06 71

[www.ilot.asso.fr](http://www.ilot.asso.fr)

